Le deuil : processus de deuil et gestion des personnes endeuillées





Public

Personnel soignant de maisons de repos ou de services gériatriques

Objectifs

Les maisons de repos constituent un lieu où la mort nous côtoie souvent. Cela peut créer un malaise pour les équipes soignantes qui doivent à la fois gérer leur propre deuil mais également encadrer et soutenir les familles.

Celle formation a pour objectif d'aborder le travail du deuil afin de mieux vivre cette situation et accompagner les personnes endeuillées.

- Présentation des participants
- Relevé des attentes individuelles
- Règles de fonctionnement interne
- « Deuil », c'est quoi cela?
- Le deuil comme processus non linéaire
- Le concept de l'attachement / repère
- Le concept de l'appareil psychique & l'iceberg
- Un processus en 5 étapes mais ... comme une plaie
- Le principe des mécanismes de défense
 - Etape n°1 : le « Knock Out » du boxeur!
 - Etape n°2 : le « déni »
 - Etape n° 3 : Fuite / Recherche ...
 - La question des visites avant mise en bière
 - Etape n° 4 : Dé-structuration / dépression
 - Etape n° 5 : Re-structuration
- Les 4 tâches du travail de deuil
 - 1) Accepter la réalité
 - 2) Mettre un terme à la relation
 - 3) Lâcher prise et s'ouvrir au vécu personnel
 - 4) Trouver un sens à la vie sans l'autre et à la mort
- Un travail par cycle et cyclonique
- Les différents types de deuil
- L'aide au travail de deuil

Informations pratiques

- Droit d'inscription 155,00 €
 - Cette formation est agréée "chèques formation".
- Horaires
 - Q Liège
 - > Le 12 mars 2026 De 9h à 17h
- Certificat AttestationAttestation de participation
- > Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation (http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation)

Reconnaissance

Cette formation est agréée comme journée de formation permanente pour Directeurs de Maisons de Repos par l'AVIQ de la Région wallonne, Département des Ainés et de la Famille.

Formation agréée dans le cadre de la formation permanente de l'aide-soignant CFWB.

Cette formation est également agréée par la COCOM.